

## **APPEL A PROJETS**

### **MÉMOIRE VIVANTE DE LUTRY**

Cet appel à projets s'adresse aux artistes, collectifs, associations, créateurs et créatrices souhaitant développer une œuvre originale à partir de témoignages d'anciens de Lutry, recueillis par des élèves des établissements scolaires de la commune.

Ces témoignages prennent actuellement la forme d'interviews retranscrites ainsi que de portraits écrits et oraux réalisés par les élèves.

L'objectif est de contribuer à faire vivre et transmettre la mémoire locale à travers une création artistique contemporaine.

### **Objectifs**

Ce dispositif vise à :

- Valoriser le patrimoine immatériel et la mémoire vivante de Lutry ;
- Favoriser la rencontre et le dialogue entre les générations ;
- Encourager les différents publics à découvrir l'histoire locale à travers la parole des anciens ;
- Soutenir la création artistique contemporaine en lien avec le territoire ;
- Permettre une restitution publique accessible à la population.

À travers des interviews, des échanges et des rencontres, les souvenirs collectés deviendront la matière première d'une création artistique.

### **Formes artistiques possibles**

La création peut prendre des formes variées, notamment :

- Texte, récit, poésie ou édition ;
- Création sonore, chanson ou podcast ;
- Photographie, portraits ou collages ;
- Arts plastiques ou installation ;
- Création audiovisuelle ;
- Performance ou lecture publique ;
- Toute autre proposition artistique originale.

Le projet devra aboutir à une restitution publique dans un lieu accessible (espace public, exposition, bibliothèque, école, etc.).

Les projets individuels comme collectifs sont acceptés.

## **Soutien de la Commune**

La Commune s'engage à :

- Attribuer une bourse de création de CHF 3'000 au projet retenu ;
- Faciliter la mise en lien avec des participants ;
- Soutenir la valorisation et la diffusion du projet auprès de la population ;
- Accompagner la mise en place d'une restitution publique.

## **Critères de sélection**

Les projets seront évalués selon :

- La qualité artistique et l'originalité de la proposition ;
- La pertinence du lien intergénérationnel ;
- La capacité à valoriser la mémoire locale ;
- La faisabilité du projet ;
- La qualité de la restitution envisagée ;
- L'adéquation avec les objectifs de la Commune.

## **Modalités de candidature**

Le dossier devra comprendre :

- Une présentation du porteur de projet ;
- Une description du projet artistique (forme, démarche, restitution) ;
- Une note d'intention expliquant l'approche ;
- Un calendrier prévisionnel ;
- Un budget.

## **Calendrier**

- **Délai de candidature** : 1<sup>er</sup> juin 2026
- **Annonce du lauréat** : 10 juillet 2026
- **Réalisation du projet** : entre juillet 2026 et juin 2027
- **Restitution publique** : au plus tard en juin 2027

Le dossier est à transmettre à : [culture@lutry.ch](mailto:culture@lutry.ch)

## **Contact**

Service Jeunesse, Culture & Cohésion sociale – 021 566 42 30